

Association LA SOURCE

Association à but non lucratif (Loi du 1^{er} Juillet 1901)

3, rue de La Poulrière

27160 LA GUEROUULDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

ASSOCIATION LA SOURCE

Association à but non lucratif (Loi du 1er Juillet 1901)

**3, rue de La Poulrière
27160 LA GUEROLDE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Associations,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre entité, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

m

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre entité, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Franconville
Le 19 avril 2013
en trois exemplaires originaux



Rémy DESCHAMPS
pour la Compagnie Fiduciaire Francilienne
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles

BILAN

SITUATION A Décembre 2012

Actif	Exercice N				Exercice N-1	Variation	
	Brut	Amort/Prov	Net	%		Montant	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 801.94	7 801.94			0.01	-0.01	-100.00
FRAIS D'ETABLISSEMENTS							
FRAIS AUGMENTATION CAPITAL							
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOP.							
CONCES. BREV. LIC. MARQUES	7 801.94	7 801.94			0.01	-0.01	-100.00
DROIT AU BAIL							
AUTRES							
AVANCES ET ACOMPTES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 608 510.36	1 142 994.61	1 465 515.75	81.44	1 587 669.35	-122 153.60	-7.69
TERRAINS	3 048.98		3 048.98	0.17	3 048.98		
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	1 763 800.34	928 226.23	835 574.11	46.43	938 979.13	-103 405.02	-11.01
CONSTRUCTION SUR SOL AUTRUI	531 407.57		531 407.57	29.53	531 407.57		
INST. TECHN. MAT ET OUTILL	169 886.47	87 220.93	82 665.54	4.59	95 695.51	-13 029.97	-13.62
AUTRES	140 367.00	127 547.45	12 819.55	0.71	18 538.16	-5 718.61	-30.85
IMMO. CORPO. EN COURS							
AVANCES ET ACOMPTES							
IMMO. GREVEES DE DROITS							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 067.25		5 067.25	0.28	5 067.25		
PARTICIPATIONS	1 000.25		1 000.25	0.06	1 000.25		
CREANCES RATTACHEES A DES PART.							
AUTRES TITRES IMMOBILISES							
PRETS							
AUTRES	4 067.00		4 067.00	0.23	4 067.00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	2 621 379.55	1 150 796.55	1 470 583.00	81.72	1 592 736.61	-122 153.61	-7.67
STOCKS ET ENCOURS							
MAT. PREM. ET AUTRES APPRO.							
EN COURS DE PRODUCTION							
PRODUITS INTERMEDIAIRES							
MARCHANDISES							
FOURN. AV. ET ACOMPTES VERS/CDE					33.90	-33.90	-100.00
CREANCES	86 591.32		86 591.32	4.81	217 971.81	-131 380.49	-60.27
CREANCES USAGERS ET CPTES RATT.	9 697.32		9 697.32	0.54	17 493.04	-7 795.72	-44.56
AUTRES	76 894.00		76 894.00	4.27	200 478.77	-123 584.77	-61.64
VALEURS MOBILIERES DE PLACEM.							
DISPONIBILITES	239 552.97		239 552.97	13.31	26 300.26	213 252.71	810.84
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	2 737.83		2 737.83	0.15	2 245.26	492.57	21.94
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	328 882.12		328 882.12	18.28	246 551.23	82 330.89	33.39
CHARGES A REPARTIR SUR PLUS.EX.							
PRIMES DE REMB. EMPRUNTS (4)							
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)							
TOTAL GENERAL	2 950 261.67	1 150 796.55	1 799 465.12	100.00	1 839 287.84	-39 822.72	-2.17

BILAN

SITUATION A Décembre 2012

Passif	Exercice N		Exercice N-1 Total	Variation	
	Montant	%		Montant	%
FONDS PROPRES					
FONDS ASSOC. SANS DROIT DE REP.	231 181.30	12.85	231 181.30		
ECART DE REEVALUATION					
RESERVES					
REPORT A NOUVEAU	11 902.25	0.66	52 543.50	-40 641.25	-77.35
RESULTAT DE L'EXERCICE	-59 044.86	-3.28	-40 641.25	-18 403.61	45.28
TOTAL FONDS PROPRES (1)	184 038.69	10.23	243 083.55	-59 044.86	-24.29
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REP.					
ECART DE REEVALUATION					
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 076 923.45	59.85	1 173 607.95	-96 684.50	-8.24
PROVISIONS REGLEMENTES					
DROITS DES PROPRIETAIRES					
TOTAL AUTRES FONDS ASSOC. (2)	1 076 923.45	59.85	1 173 607.95	-96 684.50	-8.24
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	1 260 962.14	70.07	1 416 691.50	-155 729.36	-10.99
PROVISIONS POUR RISQUES					
PROVISIONS POUR CHARGES	75 456.00	4.19	15 456.00	60 000.00	388.20
TOTAL PROV. RISQUES+CHARGES (3)	75 456.00	4.19	15 456.00	60 000.00	388.20
FONDS DEDIES (4)					
EMPRUNTS OBLIGATAIRES					
EMPR. & DETTES AUP. ETAB.CREDIT	334 861.92	18.61	218 844.63	116 017.29	53.01
EMPRUNTS ET DETTES FI. DIVERSES	61 500.00	3.42	379.39	61 120.61	16110
AVANCES ET ACOMPTES RECUS/CDES					
DETTE FRS ET CPTES RATTACHES	34 657.71	1.93	115 189.64	-80 531.93	-69.91
DETTE FISCALES ET SOCIALES	32 027.35	1.78	72 724.19	-40 696.84	-55.96
DETTE SUR IMMO ET CPTES RATT.					
AUTRES DETTES			2.49	-2.49	-100.00
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE					
TOTAL DETTES (5)	463 046.98	25.73	407 140.34	55 906.64	13.73
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)					
TOTAL GENERAL	1 799 465.12	100.00	1 839 287.84	-39 822.72	-2.17

COMPTE DE RESULTAT

SITUATION A Décembre 2012

Charges (ttc)	Exercice N			Exercice N-1	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
CHARGES D'EXPLOITATION						
ACHATS DE MARCHANDISES						
VARIATION DE STOCK				8 116.84	-8 116.84	-100.00
ACHATS MAT. 1ERE AUTRES APPRO.						
VARIATION DE STOCK						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXT.	334 800.76			423 877.25	-89 076.49	-21.01
IMPOTS TAXES ET VERS. ASSIMILES	24 764.64			30 973.19	-6 208.55	-20.04
SALAIRES ET TRAITEMENTS	332 445.05			364 013.45	-31 568.40	-8.67
CHARGES SOCIALES	99 832.50			119 280.87	-19 448.37	-16.30
DOTATION AUX AMORT. ET PROV.		182 385.19	18.30	132 474.08	49 911.11	37.68
/IMMO : DOT. AUX AMORT.	122 385.19			128 891.08	-6 505.89	-5.05
/IMMO : DOT. AUX PROV.						
/ACTIF CIRC. : DOT. AUX PROV.						
RISQUES & CHARGES : DOT. PROV.	60 000.00			3 583.00	56 417.00	1575
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASS						
AUTRES CHARGES	101.23			1 142.17	-1 040.94	-91.14
TOTAL CHARGES EXPLOITATION (1)		974 329.37	97.79	1 079 877.85	-105 548.48	-9.77
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)						
CHARGES FINANCIERES						
DOTATION AUX AMORT. ET PROV.						
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	9 305.55			14 405.38	-5 099.83	-35.40
DIFF. NEGATIVES DE CHANGE						
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VMP						
TOTAL CHARGES FINANCIERES (3)		9 305.55	0.93	14 405.38	-5 099.83	-35.40
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
SUR OPERATIONS DE GESTION	45.76				45.76	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	12 701.28				12 701.28	
DOTATION AUX PROV. REGLEMENTEES						
DOTATION AUX AMORT. EXCEPTION.						
DOT. AUX PROV. REGLEM. STOCKS						
TOTAL CHARGES EXCEPTION. (4)		12 747.04	1.28		12 747.04	
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)						
PARTICIPATION DES SALAIRES AU RESULTAT (6)						
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)						
TOTAL DES CHARGES		996 381.96	100.00	1 094 283.23	-97 901.27	-8.95
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE						
TOTAL GENERAL		996 381.96	100.00	1 094 283.23	-97 901.27	-8.95

COMPTE DE RESULTAT

SITUATION A Décembre 2012

Produits (ttc)	Exercice N			Exercice N-1	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION :						
VENTES DE MARCHANDISES						
PRODUCTION VENDUE	119 000.86			232 937.92	-113 937.06	-48.91
SOUS-TOTAL A		119 000.86	11.94	232 937.92	-113 937.06	-48.91
PRODUCTION STOCKEE						
PRODUCTION IMMOBILISEE						
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	651 776.12			599 995.05	51 781.07	8.63
REPRISES/PROV. TRANS. DE CHARG.	5 669.52				5 669.52	
COLLECTES						
COTISATIONS	450.00			630.00	-180.00	-28.57
AUTRES PRODUITS	58 457.47			124 320.34	-65 862.87	-52.98
SOUS-TOTAL B		716 353.11	71.90	724 945.39	-8 592.28	-1.19
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION (1)		835 353.97	83.84	957 883.31	-122 529.34	-12.79
QUOTES-PARTS DE RESULTAT/OPER. FAITES EN COMMUN (2)						
PRODUITS FINANCIERS						
DE PARTICIPATION						
D'AUTRES VMP ET CREANCES	23.45			23.44	0.01	0.04
AUTRES INTERETS ET PROD. ASSIM.	1 129.63				1 129.63	
REPRISES/PROV.						
TRANSFERT DE CHARGES						
DIFF. POSITIVES DE CHANGES						
PRODUITS NETS SUR CESSION VMP						
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (3)		1 153.08	0.12	23.44	1 129.64	4819
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
SUR OPERATIONS DE GESTION						
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	100 830.05			95 735.23	5 094.82	5.32
REPRISES/PROV.						
TRANSFERT DE CHARGES						
TOTAL PDTS EXCEPTIONNELS (4)		100 830.05	10.12	95 735.23	5 094.82	5.32
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXE. ANTERIEURS						
TOTAL DES PRODUITS		937 337.10	94.07	1 053 641.98	-116 304.88	-11.04
SOLDE DÉBITEUR = PERTE		59 044.86	5.93	40 641.25	18 403.61	45.28
TOTAL GÉNÉRAL		996 381.96	100.00	1 094 283.23	-97 901.27	-8.95

ANNEXE

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

L'association a pour activité l'insertion par l'art des jeunes en difficulté.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 799 465 euros

Le résultat net comptable est une perte de 59 045 euros

I - FAITS SIGNIFICATIFS

A la fin du premier trimestre 2012, le Conseil d'administration de La Source a décidé d'effectuer une profonde restructuration de l'association. Le directeur et la gestionnaire de La Source ont été licenciés, et remplacés par le directeur de La Source-Villarceaux, dans le cadre d'une mise à disposition, suivie d'une embauche à mi-temps à partir du 1er novembre 2012.

Les anciens directeur et gestionnaire ont contesté leur licenciement pour faute grave devant le Conseil de Prud'hommes d'Evreux, en réclamant respectivement :

directeur :	114 408,57 €	se décomposant ainsi :	
Frais professionnels			600,00 €
Indemnité de licenciement			8 406,66 €
Indemnité de préavis			25 219,98 €
Congés payés sur préavis			2 521,99 €
Dommages et intérêts pour licenciement abusif			75 659,94 €
Article 700 du Code de Procédure Civile			2 000,00 €
gestionnaire :	94 852,25 €	se décomposant ainsi :	
Rappel de salaire au titre de la mise à pied conservatoire			1 950,75 €
Congés payés sur rappel de salaires			195,07 €
Indemnité compensatrice de préavis			12 989,44 €
Congés payés sur préavis			1 298,94 €
Indemnité conventionnelle de licenciement			27 508,01 €
Dommages et intérêts licenciement sans cause réelle et sérieuse, nets de CGS et CRDS			48 710,04 €
Article 700 du Code de Procédure Civile			2 200,00 €

Lors des audiences devant le bureau de non-conciliation, section encadrement, les deux affaires ont été renvoyées en bureau de jugement pour la gestionnaire le 12 février 2013, et pour le directeur le 26 mars 2013.

Un emprunt de trésorerie de 150 000 euros, remboursable sur trois années, a été obtenu auprès de la BNP Paribas,

II - EVENEMENTS POST CLOTURE

En ce qui concerne les audiences devant le Tribunal des Prud'hommes, tant la gestionnaire que le directeur ont sollicité un renvoi. Les prochaines audiences sont d'ores et déjà fixées, respectivement, au 14 mai et au 24 septembre 2013.

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles de base, définies en particulier par le plan comptable 1999.

Les méthodes d'évaluation et de présentation utilisées n'ont pas été modifiées d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a - Immobilisations incorporelles et corporelles

Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour la première application a été la méthode prospective dite "simplifiée".

Le passé n'a pas été remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (ou de production), compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

M

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :

la deuxième phase du studio achevée en 2010, a été décomposée selon les dispositions de l'avis CNCC n°2004-11 du 23 juin 2004, tout comme les travaux de la première phase.

- immobilisations non décomposables :

bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	1 à 3 ans
- Bâtiments	20 à 50 ans
- Atelier	10 à 25 ans
- IGAA studio de création	5 à 25 ans
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 ans
- Installations générales, agencements divers	5 à 25 ans
- Mobilier de bureau	5 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique	4 à 8 ans
- Matériel de transport	5 ans

b - Divers

Les autres composantes du bilan et compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables et fiscales généralement admises.

c - engagements

Une provision pour les indemnités de départ en retraite a été constituée en 2006. Elle a été évaluée en 2012 à 15 456 euros.

INFORMATIONS

BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisitions, apports
Frais d'établissement, de recherche et de développement autres postes d'immobilisations incorporelles	7 802		
Terrains	3 049		
Constructions sur sol propre	1 404 844		
Constructions sur sol d'autrui	531 407		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	175 480		
Installations générales, agencements, aménagements	412 426		
Matériel de transport	19 018		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	67 879		
Immobilisations corporelles en cours			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 614 103		0
IMMOBILISATIONS EN COURS			
Autres participations	1 000		
Dépôts et cautionnements	4 067		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 067		0
TOTAL GENERAL	2 626 972		0

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement, de recherche et de développement autres postes d'immobilisations incorporelles			7 802	
Terrains			3 049	
Constructions sur sol propre			1 404 844	
Constructions sur sol d'autrui			531 407	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 593	169 887	
Installations générales, agencements, aménagements			412 426	
Matériel de transport			19 018	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			67 879	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 593	2 608 510	
IMMOBILISATIONS EN COURS				
Autres participations			1 000	
Dépôts et cautionnements			4 067	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		0	5 067	
TOTAL GENERAL		5 593	2 621 379	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement autres postes d'immobilisations incorporelles	7 802			7 802
Terrains				
Constructions sur sol propre	401 667	56 756		458 423
Constructions sur sol d'autrui	383 524	32 164		415 688
Installations techniques, matériel et outillage industriels	79 784	13 030	5 593	87 221
Installations générales, agencements, aménagements	76 870	18 401		95 271
Matériel de transport	19 018			19 018
Matériel de bureau, informatique, mobilier	65 339	2 034		67 373
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 026 202	122 385	5 593	1 142 994
TOTAL GENERAL	1 034 004	122 385	5 593	1 150 796

Ventilation des dotations	Linéaires
Frais d'établissement, de recherche et de développement autres postes d'immobilisations incorporelles	0
Terrains	
Constructions sur sol propre	56 756
Constructions sur sol d'autrui	32 164
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 401
Installations générales, agencements, aménagements	13 030
Matériel de transport	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 034
Immobilisations corporelles en cours	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	122 385
TOTAL GENERAL	122 385

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Clients	9 697	9 697	
Etat, autres collectivités : créances diverses	36 894	36 894	
Autres créances : Association La Source des Sources	40 000	40 000	
Charges constatées d'avance	2 738	2 738	
Produits à recevoir			
TOTAL GENERAL	89 329	89 329	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès ets de crédit à plus d' 1 an à l'origine	334 862	72 333	188 235	74 294
Autres emprunts	61 500	61 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	34 658	34 658		
Personnel et comptes rattachés	20 935	20 935		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 088	8 088		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 004	3 004		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	463 047	200 518	188 235	74 294
Emprunts souscrits en cours d'exercice	211 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 194			
Autorisation de découvert	0			

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER au 31 décembre 2012	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	0
Sur découvert auprès établissements crédit	
DETTES FOURNISEURS COMPTES RATTACHES	12 294
Fournisseurs - factures non parvenues	12 294
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 142
Dettes provisionnées pour congés payés	20 935
Charges sociales sur congés payés	7 207
Autres charges à payer	
AUTRES DETTES	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	40 436

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR au 31 décembre 2012	
Conseil régional de Haute-Normandie	3 840
Ville de Louviers	5 600
Normandie impressionniste	15 000
Caf de l'heure	12 454
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	36 894

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE au 31 décembre 2012	
charges constatées d'avance	2 738

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE au 31 décembre 2012	
	0

TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 738
--	--------------

IV - AUTRES INFORMATIONS**4.1 Droits individuels à la formation**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 04 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 711 heures au 31 décembre 2012.

4.2 Rémunérations des hauts cadres dirigeants

Les membres du conseil d'administration, dirigeants au sens de l'instruction fiscale 44-5-06 du 18 décembre 2006, exercent bénévolement leur mandat. Aucune ne leur est versée à titre personnel. rémunération en espèces ou en nature La rémunération des trois plus hauts cadres de direction n'est pas donnée, car cela reviendrait à donner indirectement des rémunérations individuelles.

4.3 Mise à disposition de personnel

L'association bénéficie de la mise à disposition gratuite d'un enseignant par l'Inspection académique de l'Eure tout au long de l'exercice.

4.4 Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition	Personnel salarié	Personnel à disposition
	année N	année N	année N-1	année N-1
Cadres	2		3	
Agents de maîtrise, techniciens	1	1		1
Employés	10		15	

4.5 Engagements donnés ou reçus

Afin de garantir ses emprunts bancaires, l'association a obtenu et donné différentes garanties, dont détail ci-dessous :

Sogama

L'association bénéficie de l'intervention de Sogama au titre des opérations de crédit et/ou caution dont l'encours s'élève au 31 décembre 2012 à 133 292 euros, se décomposant ainsi :

natures des emprunts	montant de l'emprunt	durée	montant	organisme prêteur
Travaux mise en conformité et aménagement buanderie	55 000 €	7 ans	1 375 €	Crédit coopératif
Travaux mise en conformité et aménagement buanderie	13 000 €	7 ans	370 €	BNP Paribas
Studio de création	170 000 €	15 ans	94 277 €	BNP Paribas
chauffage des ateliers	97 000 €	7 ans	37 270 €	BNP Paribas

Bnp Paribas

Afin de garantir l'emprunt de restructuration et trésorerie de 150 000 euros, l'association a consenti une affectation hypothécaire sur les biens suivants :

Studio de création : immeuble cadastré section B, numéro 901, au premier rang

Ateliers : immeuble cadastré section B, numéro 902, au troisième rang